

Le 25 juillet 2024

PAR COURRIEL

**François Ramsay**

Vice-président – Affaires corporatives,  
juridiques et réglementaires et chef de la  
gouvernance (par intérim)

Édifice Jean-Lesage

20<sup>e</sup> étage

75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0332**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 19 juin 2024 et visant à obtenir :

« (...) *tout document portant sur le suivi des caribous effectué en lien avec le chantier de la Romaine.* »

(Transcription intégrale)

Nous vous informons tout d'abord que si vous effectuez une recherche avec les termes « caribou » et « Romaine » sur le site web de nos centres de documentation accessible à l'adresse suivante : [www.cherloc.ca](http://www.cherloc.ca), vous pourrez consulter plusieurs documents faisant l'objet de votre demande, dont le rapport de suivi de mars 2024 ci-joint. Nous vous invitons à visiter périodiquement ce site, car de nouveaux documents pourraient s'ajouter.

Nous vous communiquons également un document de présentation sur le suivi des caribous forestiers, de même qu'une copie de l'affiche d'information et de sensibilisation préparée par Hydro-Québec à la suite de l'inventaire réalisé en 2023. Ladite affiche a été notamment présentée aux différentes communautés et diffusée dans le secteur de la Romaine.

Toutefois, certains documents faisant l'objet de votre demande ne peuvent être communiqués, tels que des rapports d'étape de suivi télémétriques et certains rapports d'activités. Ces documents ne sont pas accessibles, à la demande du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, car la communication des endroits fréquentés par les caribous procurerait un avantage à des tiers. De plus, d'autres documents visés par votre demande contiennent en substance des avis, des recommandations, des analyses ainsi que des renseignements scientifiques que nous traitons de manière confidentielle.

Suivant les articles 9, 14, 20, 22, 29, 37, 39, 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

Enfin, nous vous informons qu'une activité de portes ouvertes devrait avoir lieu à la fin de l'automne, au cours de laquelle plusieurs sujets seront abordés, dont celui du caribou. Par ailleurs, si vous avez des questions additionnelles au sujet du caribou forestier, nous vous invitons à vous adresser à notre équipe Média à l'adresse suivante : [relationsmedias@hydroquebec.com](mailto:relationsmedias@hydroquebec.com)

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.